Les Echos

Publié le 24 oct. 2022

LE **POINT DE VUE**

Comment éviter l'échec de France 2030

d'**André Loesekrug-Pietri**

Il y a un an, le président annonçait France 2030, un plan pour préparer la France aux enjeux de demain face à la « compression du temps » avec de vrais choix stratégiques. Un an plus tard, on voit mal ce qui a changé. La France reste terriblement linéaire dans son approche malgré le volontarisme du commissaire à l'investissement, qui semble cornaqué par les grands corps et les ministères. Sans doute le ver était-il dans le fruit : le document de référence France 2030 annonçait que 100 % des engagements seraient pilotés par… les 4 opérateurs de l'Etat : l'ANR, l'Ademe, la Caisse des dépôts et la BPI. Hormis peut-être la BPI dont l'agilité est réelle, il semble qu'on ait pris les mêmes… et recommencé.

Nous restons obsédés par les montants engagés, sans avoir défini clairement ce qu'étaient les critères du succès pour France 2030. Or c'était l'une des recommandations du rapport Barbizet de 2019. Le saupoudrage se poursuit ; on entend peu de voix dissonantes, car beaucoup de parties prenantes seront servies. Tant mieux pour les filières ; tant mieux pour les acteurs introduits ; mauvaise nouvelle pour nos deniers publics et l'avenir du pays. On nous annonçait une gouvernance renouvelée – on entend surtout de la part des « ambassadeurs » de France 2030 qu'ils sont associés à des comités ministériels où les décisions sont déjà balisées. Pour éviter que France 2030 ne soit un échec retentissant, voici les évolutions qui seraient, à mon sens, souhaitables.

D'abord, il faut que cet outil soit au cœur de la stratégie de l'État, en ayant une vision prospective, afin que notre pays ne soit plus spectateur mais acteur de la transformation du monde. Sur les enjeux énergie, spatiaux et quantiques, France 2030 doit définir des objectifs, en cassant silos et habitudes. Alors que nous payons nos liens avec la Russie, quelles sont les dépendances dont nous devons nous affranchir ? Sur les puces, les grands modèles IA, l'océan, quels sont les défis à relever pour assurer notre souveraineté en 2030 ?

> La mise en place des projets n'est ni assez rapide, ni assez agile, ni assez sélective.

France 2030 doit aussi être une force de réaction rapide. Alors que notre pays fait face à un décrochage historique de sa compétitivité et à une menace aiguë de désindustrialisation, cet outil doit être aux avant-postes. Y compris dans le plan de sobriété énergétique, florilège de mesures tactiques mais où petits réacteurs, réseaux intelligents, dépendances aux matériaux critiques, sont absents. Or le monde a montré en 2020 avec les vaccins qu'on pouvait comprimer le temps en focalisant les énergies sur quelques objectifs précis.

Le vice originel de France 2030 est de ne pas avoir supprimé les appels à projets. Cette logique ralentit les processus, pousse à sur-spécifier un avenir forcément inconnu et frustre les meilleurs qui participent peu, tant les dossiers sont abscons. Ayons le courage de confier des contrats aux plus compétents et non aux plus introduits. En étant ultra-exigeants sur les résultats, élément absent aujourd'hui. Il faut faire confiance à des entités agiles pour attribuer une partie de l'argent public – par exemple, mettre 1% du budget dans ces entités hors de la sphère administrative, et comparer les résultats –, mais cette idée rencontre une résistance farouche de l'administration qui veut garder le contrôle. Enfin, l'échelle européenne est annoncée… mais pas prise en compte. Il faut utiliser la taille du marché et les compétences en Europe à notre profit. Cela impose de choisir : certains secteurs où la France assume le leadership, d'autres où elle assume déléguer à des alliés plutôt que de s'accrocher à des positions intenables.

Il faut une méthode nouvelle et des choix clairs pour une vraie souveraineté.

André Loesekrug-Pietri est président de la Joint European Disruptive Initiative (Jedi)

Dessin Maïlys Glaize pour « Les Echos »